

Le projet FERMA est mis en œuvre par SOCODEVI en coordination avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF), ainsi que ses différents services et organismes déconcentrés. Il impliquera également d'autres actrices et acteurs locaux du Moyen Atlas, en particulier les associations et coopératives de femmes, les organismes de développement forestier (ODF), les associations sylvopastorales (ASP).

Contexte général :

Les savoirs traditionnels constituent un ensemble accumulé de connaissances, de compétences, de pratiques et de représentations, préservées et développées par des peuples dont l'histoire est intimement liée à leur environnement naturel, leurs rites, leur spiritualité et leur cosmogonie ; ils composent une « mémoire populaire ». Ces savoirs servent de fondement à la prise de décisions dans divers aspects de la vie quotidienne : la gestion des ressources en eau, la chasse, la pêche, la cueillette, l'agriculture, la conservation et la distribution des aliments, la localisation et la collecte de plantes médicinales, l'interprétation des phénomènes climatiques, la fabrication de vêtements et d'outils, l'orientation et la navigation, la gestion des relations entre la société et la nature, ainsi que l'adaptation aux changements sociaux, environnementaux et climatiques.

Le Maroc est un pays où les traditions sont profondément enracinées. La modernité y coexiste constamment avec le passé, et les modes de vie ainsi que l'organisation sociale restent étroitement liés aux habitudes et coutumes et aux normes du droit islamique (chrâa). La culture marocaine, très diverse, a été façonnée au fil du temps par les différentes occupations historiques du pays. Elle est constituée d'un mélange unique de cultures, reflétant le développement des savoirs traditionnels inspirés et hérités de l'interaction des diverses civilisations qui se sont succédé sur le territoire du royaume, avec ses spécificités humaines, socio-économiques, ainsi qu'avec le potentiel en ressources naturelles. C'est ainsi que des institutions traditionnelles ethniques (telles que Jmaâ), se sont formées pour constituer un pilier de la gestion territoriale participative, y compris de la gestion des ressources naturelles. Ces dernières constituent un facteur majeur dans le développement des communautés, raison pour laquelle la population a développé dans le passé des systèmes de gestion innovants pour assurer la gestion durable et équitable de ces ressources, cette innovation se traduit par exemple dans la conception des systèmes des « Khttaras » pour la gestion des ressources en eau.

Situé au cœur du Moyen Atlas, le Parc National de Khénifra est une zone riche en biodiversité et en écosystèmes variés. Considérée comme un château d'eau, l'économie locale repose principalement sur l'exploitation forestière et l'élevage extensif des ovins,

2. Évaluer l'importance socio-économique et culturelle de ces savoirs et pratiques pour les communautés locales, ainsi que leur niveau de contribution au maintien des services environnementaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité.
3. Analyser les menaces et défis pesant sur ces savoirs et pratiques.
4. Proposer des recommandations pour la valorisation et la conservation de ces savoirs et pratiques traditionnels locaux, tout préservant les écosystèmes du PNKh et en optimisant les avantages et bénéfices socioéconomiques pour les populations les plus vulnérables aux CC notamment les femmes

Méthodologie

Pour atteindre les objectifs fixés, la méthodologie suivante sera adoptée :

- **Recherche documentaire** : Revue de la littérature existante sur les savoirs traditionnels appliqués, particulièrement par les femmes, dans la gestion des ressources naturelles dans la région du Moyen Atlas.
- **Enquêtes de terrain** :
 - **Entretiens individuels** : Réalisation d'entretiens semi-directifs avec les aînés et des femmes aînées.
 - **Personnes-ressources** :
 - Les anciens et anciennes des douars et tribus
 - Les chefs et cheffes de famille
 - Les guérisseurs et les guérisseuses (Qablas : sage-femme...) traditionnels
 - Les artisans et d'autres détenteurs de savoirs traditionnels, particulièrement les femmes actives dans le domaine de l'exploitation et la valorisation des PFNL.
 - **Groupes de discussion (focus groupes)** : Organisation de discussions de groupe non mixte avec des membres (H et F) des communautés.
 - **Personnes-Ressources** :
 - Les représentants de la communauté et femmes leaders
 - Les autorités traditionnelles et femmes détentrices de connaissances avérées
 - Une assemblée, toute autre structure ou partie prenante de la communauté qui y est autorisée en vertu du droit coutumier, de la coutume ou même des réglementations nationales
 - Comité des sages dans les tribus

- Groupe de femmes qui participent ou dont la famille participe à l'activité de pastoralisme
 - Groupe de femmes cueilleuses de PAM et autres PFNL.
 - Associations / coopératives locales, dont Associations des Usagers des Eaux d'irrigation agricole...
- **Observations participantes** : Organisation de visites pour l'observation participante et/ou participation aux activités quotidiennes des communautés pour observer et documenter les pratiques traditionnelles en contexte.
 - **Procédé** : Collaborer avec l'ANEF, les autorités locales et les chefs des communautés locaux et populations autochtones pour identifier les organisations et/ou Qabilas qui préservent encore les pratiques ancestrales. Cette collaboration permettra d'observer de près la nature de ces pratiques, les moyens employés, ainsi que leurs avantages et leurs limites d'application.
 - **Analyse et synthèse des données** : Compilation et analyse des données qualitatives recueillies pour répondre aux objectifs précédemment cités.

Partenariats et Collaboration

La réussite de ce diagnostic repose sur une collaboration étroite avec plusieurs parties prenantes, y compris :

- **Les communautés locales** : Participation active des habitants-es locaux dans le processus de collecte de données et de validation des résultats / analyse.
- **Les autorités locales** : Coordination avec le directeur du parc pour aligner les activités de recherche avec les objectifs de conservation.
- **Les institutions académiques et de recherche** : Collaboration avec les universités et/ou les centres de recherche pour l'expertise scientifique, par exemple pour l'analyse des données ou encore pour l'identification de recommandations pour la valorisation et la préservation des savoirs et pratiques traditionnels locaux.
- **Les organisations coopératives et associations locales** : Implication des organisations locales, particulièrement les coopératives de femmes et organisations regroupant des femmes, dans les activités pour rejoindre les actrices et acteurs portant des savoirs traditionnels locaux et mettant en œuvre des pratiques associées, dans une optique de sensibilisation et de promotion des savoirs traditionnels.

Profil requis

Pour mener une étude sur les pratiques ancestrales dans la gestion des ressources naturelles dans la zone du Parc National de Khénifra, les compétences et exigences requises pour cette consultation sont les suivantes :

Profil: Expert en gestion des ressources naturelles avec des connaissances en anthropologie

- Diplôme universitaire : Niveau supérieur en gestion et valorisation des ressources naturelles, en écologie, ou dans un domaine équivalent ;
- Compétences en gestion des ressources naturelles : La personne consultante doit avoir une solide expérience en gestion des écosystèmes, en conservation des ressources naturelles et en pratiques de développement durable, avec une attention particulière aux méthodes traditionnelles et communautaires.
- Une connaissance en anthropologie : Une connaissance approfondie des cultures amazighes, ainsi que des pratiques traditionnelles liées à la gestion des ressources naturelles, serait essentielle. Une expérience en ethnobotanique, qui étudie les relations entre les peuples et les plantes, serait un atout majeur.
- Expérience locale : Une connaissance directe de la région de Khenifra, y compris des relations sociales, économiques et environnementales spécifiques, est cruciale. La personne consultante devrait avoir une expérience préalable de travail avec des communautés amazighes ou similaires.
- Compétences en recherche et analyse qualitative : La personne consultante doit être capable de mener des entretiens, des enquêtes sur le terrain, et d'analyser des données qualitatives pour documenter les pratiques ancestrales.
- Langues : La maîtrise de la langue amazighe locale, en plus de l'arabe et du français, est fortement recommandée pour faciliter les interactions avec les communautés locales et accéder à des connaissances orales souvent non documentées.
- Compétences en communication et sensibilisation : La personne consultante devrait être capable de communiquer les résultats de manière claire et accessible aux différentes parties prenantes, y compris les communautés locales, les gestionnaires du parc, et les décideurs.

LIVRABLES ATTENDUS

- Une liste détaillée des savoirs et pratiques traditionnels locaux, particulièrement détenus par les femmes, relatifs à l'utilisation, la gestion et la conservation des ressources naturelles.
- Un rapport présentant l'importance socio-économique et culturelle de ces savoirs et pratiques pour les communautés locales, ainsi que leur niveau de contribution au maintien des services environnementaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité, ainsi que l'analyse des menaces et des défis auxquels ces savoirs et pratiques sont confrontés. Un cadre pour guider l'évaluation / l'analyse, assorti de critères ou paramètres à renseigner, sera préparé par les équipes du projet au préalable.
- Une liste des recommandations concrètes pour la valorisation, la préservation et l'intégration des savoirs et pratiques traditionnels locaux dans le cadre de gestion du Parc National de Khénifra.

Durée et calendrier de la mission

La durée totale de la mission : 15 jours-personnes

La durée d'exécution : Le délai d'exécution pour l'ensemble des prestations est de 15 jours-personnes et prendra effet le jour de démarrage fixé dans le contrat de prestation. Cependant, les délais d'examen et validation du rapport de l'étude par le projet ne sont pas inclus dans le délai global.

Tâches	Durée
Recherche documentaire	2 jours
Missions de terrain	8 jours
Rédaction du rapport	4 jours
Atelier de présentation des résultats et recommandations	1 jour

La personne consultante/ le bureau d'études / doit se doter de moyens humains et matériels suffisants pour réaliser les études prévues. Il doit respecter impérativement les délais alloués.

Soumission et évaluation des offres

Dossier de candidature : La personne consultante / le bureau d'études est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique détaillant :**

- CVs des personnes-consultantes incluant les expériences passées dans des projets similaires ;
- Une méthodologie de travail, qui inclut les étapes et le calendrier de mise en œuvre et de remise des livrables.
- Une offre financière qui détaillera et inclura les honoraires pour les jours d'intervention ainsi que les éventuels frais occasionnés par la mission :

(Les frais de déplacement (transport et hébergement) liés à l'exécution de la mission seront à la charge de la personne-consultante / du bureau d'études.).

- **L'évaluation des offres :**

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Méthodologie proposée 40%.
- Expérience des personnes-consultantes 30%.
- Offre financière proposée 30%.

Soumission des dossiers : Les personnes consultantes / les bureaux d'études devront soumettre leurs dossiers techniques et financiers au plus tard

le **23 septembre 2024** par mail à l'adresse électronique suivante :
ma004ferma@socodevi.org en mentionnant dans l'objet du mail : **DSPT/09/2024**.